

ne, garde-magasin du Roi à Québec, au R. P. Jean-Baptiste de Saint-Pé, supérieur-général des missions de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, pour l'arrière-fief et terre appelé ci-devant la Mistanguienne et aujourd'hui Montplaisir situé à la Canardière, relevant en plein fief, foi et hommage des RR. PP. Jésuites, seigneurs de Notre-Dame-des-Anges, lequel arrière-fief appartient au dit de Vienne au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Guillaume Estèbe, ci-devant propriétaire du dit arrière-fief de la Mistanguienne, par contrat passé devant Saillant, notaire, le 8 septembre 1757.

Greffe de Jean Saillant, notaire à Québec, 18 décembre 1758. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

8 septembre 1764.

Acte de vente de François Joseph de Vienne, ci-devant garde des magasins du Roi en cette colonie, et Ursule Vailant, son épouse, à William Grant, négociant à Québec, de l'arrière-fief et terre nommé la Mistanguienne situé à la Canardière, près la ville de Québec, de sept arpents de front ou environ sur quatre lieues de profondeur.

Greffe de Jean-Claude Panet, notaire à Québec, 8 septembre 1764. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

29 décembre 1863.

Cadastre de l'arrière-fief Grandpré ou Montplaisir appartenant au Révérend Charles Morice, clos le 29 décembre 1863, par Henry Judah, écuyer, commissaire (no 12).

Archives de la province de Québec.